DLP 13-9-94039543

AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Edition
Grandes Cultures

REGION CENTRE

BULLETIN TECHNIQUE N° 02

20 JANVIER 1993

COLZA	: Résultats des sondages larvaires. Replacez vos cuvettes jaunes.
CAMPAGNOL DES CHAMPS	: Présence dans l'Indre et Loire.
CEREALES	: Situation maladies.
Fiches résumés essais extraites du rapport national SRPV Reims.	

- COLZA -

LARVES D'ALTISES ET DE CHARANCONS DU BOURGEON TERMINAL :

Situation : Très peu de larves sont observées et aucune des parcelles prospectées n'atteint les seuils de traitement de rattrapage, aussi bien pour les larves d'Altises que de Charançons du bourgeon terminal (voir tableau ci-dessous).

LIEUX	VARIETES	NT ou T (1)	DATES SEMIS	LARVES ALTISES	LARVES(**) CHARANCONS	GALERIES VIDES
INDRE :						
AMBRAULT	SAMOURAI	NT	01/09	0	5 %	2 %
CHER :						
VILLEGENON	EUROL	NT	04/09	0	0	2 %
MERY ES BOIS	EUROL	NT	05/09	2 %	0	2 %
1 IVOY LE PRE	EUROL	NT	05/09	0	0	0
2 "	EUROL	NT	05/09	0	2 %	2 %
1 BLANCAFORT	MAXOL	NT	04/09	2 %	0	0
2 "	EUROL	NT	03/09	0	0	0
1 AUBIGNY/NERE	EUROL	NT	04/09	0	0	0
2 "	EUROL	NT	03/09	2 %	0	0
3 "	EUROL	NT	30/08	0	0	0
DAMPIERRE EN CROT	FALCON	T	24/08	2 %	0	0
HENRICHEMONT	EUROL	T	28/08	0	0	0
OIZON	EUROL	T	29/08	0	0	0
PIGNY	EUROL	NT	05/09	0	0	3 %
LOIRET :						
1 CHATILLON COLIGNY	EUROL	NT	03/09	2 %	4 %	4 %
2 "	*	NT	03/09	2 %	4 %	12 %
3 "	*	NT	03/09	32 %	15 %	21 %
GY LES NONAINS	-	-	-	18 %	4 %	14 %
BEAULIEU	EUROL	NT	03/09	0	1 %	2 %

(1) NT : Non Traité - T : Traité - (**) Larves de Charançons du bourgeon terminal.
* Ces deux sites correspondent à différentes variétés d'un essai. Parcelle 3 : variété à feuille dentée.

Rappel des seuils d'intervention :
- Altises : 2 pieds sur 3 portant des larves,
- Charançons du bourgeon terminal : 1 pied sur 5 portant des larves.

Préconisation : Pas d'intervention de rattrapage.

Imprimerie de la Station "CENTRE" - Le Directeur -Gerant : A. SIMONIN - CPPAP N° 530 AD - ISSN 0757-4029

Publication périodique

ABONNEMENT ANNUEL : 240 F

Ministère de l'Agriculture et de la Forêt
Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
BP 210 - 93, rue de Curambourg
45403 FLEURY LES AUBRAIS CEDEX
Tél. 38.86.36.24
FAX 38.84.19.79



P3

Remarques : Suite au redoux, toutes les parcelles sont au stade "reprise de végétation" et la tige présente souvent un début d'élongation.
Surveillez bien vos cuvettes, les premières captures de Charançons de la tige pourraient se produire prochainement si le redoux persiste. Les conditions favorables à un vol sont pendant deux à trois jours consécutifs : températures maximales supérieures ou égales à 9-10° C, durées d'ensoleillement supérieures ou égales à 3 heures/jour, précipitations nulles ou inférieures à à 0,5 mm/jour.

- CAMPAGNOL DES CHAMPS -

Situation : Des populations importantes sont observées dans l'Indre et Loire : secteur de Ligueil, Manthelan, Dolus le Sec, La Chapelle Blanche.

Suite aux pluies de cet hiver, les campagnols ont fui les parcelles inondées et se sont réfugiés sur les parties hautes, ce qui peut en partie expliquer cette concentration des populations sur de petites surfaces.

Stratégie de lutte : La lutte doit rester exceptionnelle. La seule matière active autorisée pour le Campagnol des champs est la chlorophacinone. Les traitements sont réalisés avec des grains de blé enrobés de concentrat huileux à 0,25 % de chlorophacinone. Ces appâts peuvent être appliqués de plusieurs façons, selon la densité des populations de rongeurs.

1 - **Infestations limitées ou localisées** :

- Le grain traité sera réparti dans les trous fréquentés, avec une cuillère réservée à cet usage.
- Le grain traité pourra être disposé sous des abris-pièges : tuiles, sacs plastiques tenus par des pierres, bottes de paille... tout couvert suffisamment large et bombé pour constituer un refuge pour les campagnols. La quantité d'appâts est variable, mais 100 à 200 g par abri, à raison d'un abri tous les 20 mètres de chaque côté de la parcelle, devraient être suffisants.

Il convient d'être extrêmement vigilant sur la qualité des abris-pièges. En effet, il est impératif de protéger le gibier et ne permettre l'accès des grains empoisonnés qu'aux campagnols.

2 - **Infestations importantes et généralités** : Elles restent rares.

Utilisation du semoir à rayon :

- N'employer que deux tubes de descente auxquels on ôte les socs d'enterrage. L'extrémité est dirigée près du sol, de préférence dans les traces des roues du tracteur que les campagnols suivent le plus fréquemment.
- Les lignes de distribution seront distantes de 5 mètres et on ne dépassera pas 15 kg de grain empoisonné à l'hectare.

ATTENTION, L'APPLICATION AU SEMOIR DOIT IMPERATIVEMENT ETRE RESERVEE AUX CAS LES PLUS GRAVES.

Remarque : Les époques les plus favorables aux interventions sont la fin d'été-début automne et la fin d'hiver. En effet, au redémarrage de la végétation, la lutte n'est plus efficace car il y a concurrence entre la végétation présente et les appâts empoisonnés.

- CEREALES -

Toujours des sporulations importantes de Piétin Verse sur pailles exposées aux intempéries.

Tout premiers symptômes de Piétin Verse sur semis précoces de fin septembre au Bardon (45). Présence d'Oïdium et de quelques pustules de rouille brune sur 3 è et 4è feuilles, quelques symptômes de Piétin Verse et Rhizoctone dans le Pays fort du Cher sur semis précoces (à suivre..).

Le document "Rapport national Maladies du feuillage des Céréales (sauf Rouilles)" d'où sont extraites les fiches résumés pages 3 et 4 est disponible auprès du SRPV CHAMPAGNE-ARDENNE (BP 1154 - 51056 REIMS CEDEX) au prix de 300 F (Règlement à l'ordre du FDGPC de la Marne).

Champagne Ardenne

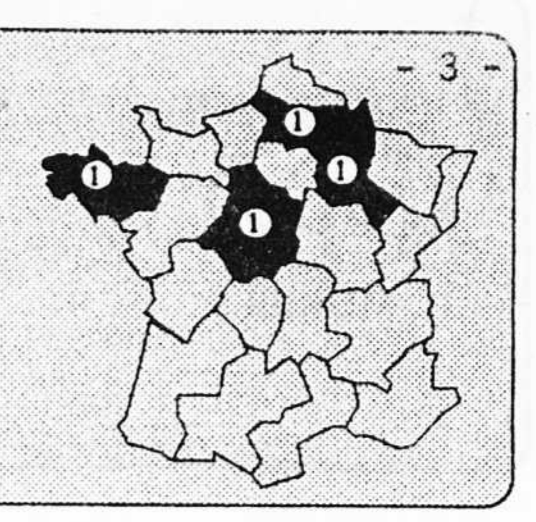


F. MURER

OIDIUM DU BLE

COID2 1992

HOMOLOGATION : EFFICACITE



Objectif

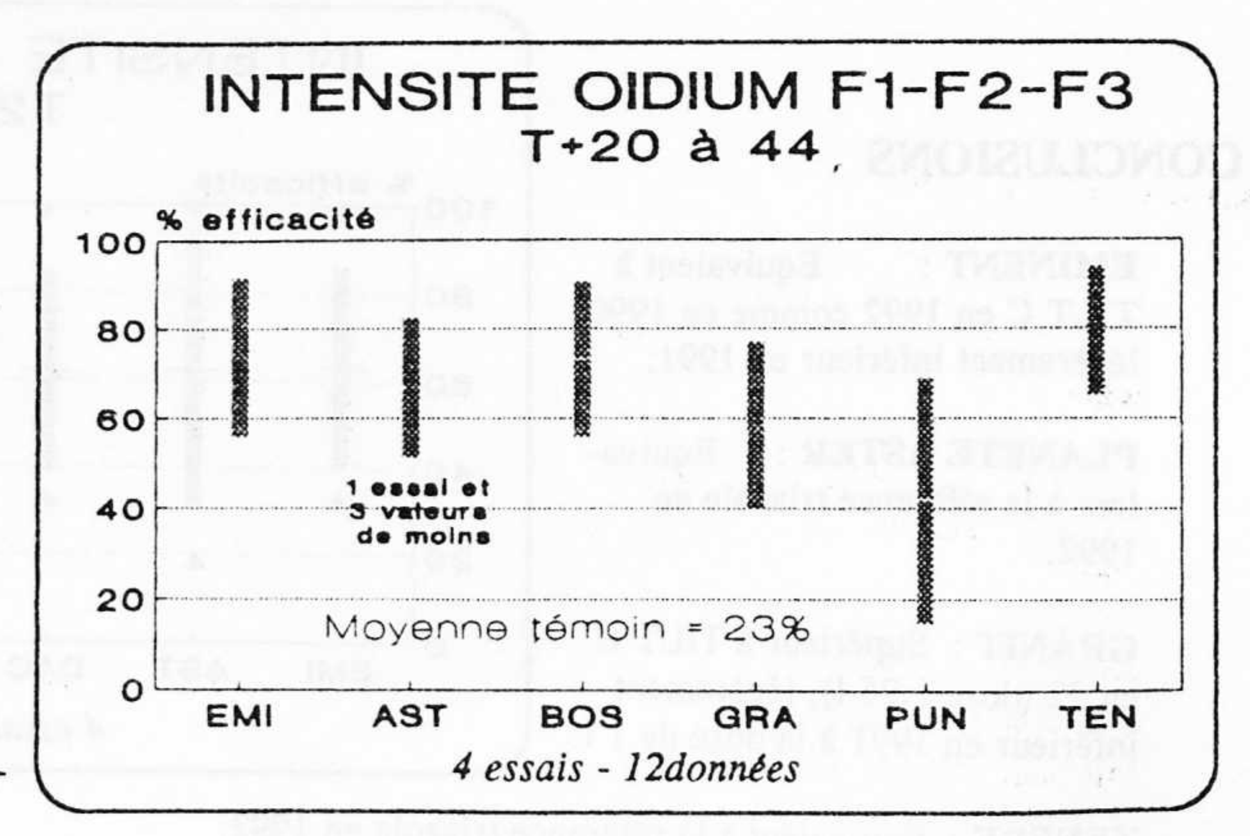
Tester l'efficacité de différents fongicides contre l'oïdium du blé.

Programme

	Spécialité	Firme	Dose	Matières actives	Concentration
EMI	EMINENT	DOW ELANCO	1 L/Ha	tétraconazole	125 G/L
AST	PLANETE ASTER	ICI SOPRA	1 L/Ha	hexaconazole	250 G/L
*BOS	BOSCOR	LA QUINOLEINE	1 L/Ha	fenpropidine fenpropimorphe	188 G/L 562 G/L
GRA	GRANIT	PEPRO	1.25 L/Ha	bromuconazole	200 G/L
*PUN	PUNCH CS	DU PONT	0.8 L/Ha	carbendazime flusilazol	125 G/L 250 G/L
TEN	TENERE	LA QUINOLEINE	2 L/Ha	fenpropidine fenbuconazole	225 G/L 37.5 G/L

Un seul traitement positionné en début d'attaque (postérieur au stade 32).

CONCLUSIONS



EMINENT : Equivalent à la référence morpholine en 1992 et 1990.

PLANETE ASTER : Légèrement inférieur à la référence morpholine ,supérieur à la référence triazole.

GRANIT : Efficacité intermédiaire entre celle des deux références.

TENERE : Efficacité légèrement supérieure à la référence morpholine.

P4

Champagne Ardenne

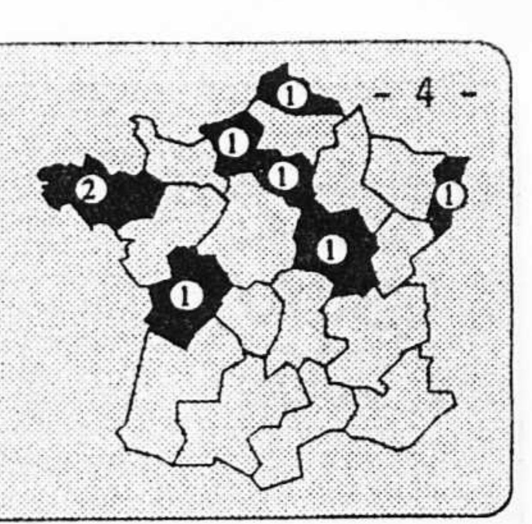


F. MURER

SEPTORIOSES DU BLE

CSEPI 1992

HOMOLOGATION : EFFICACITE



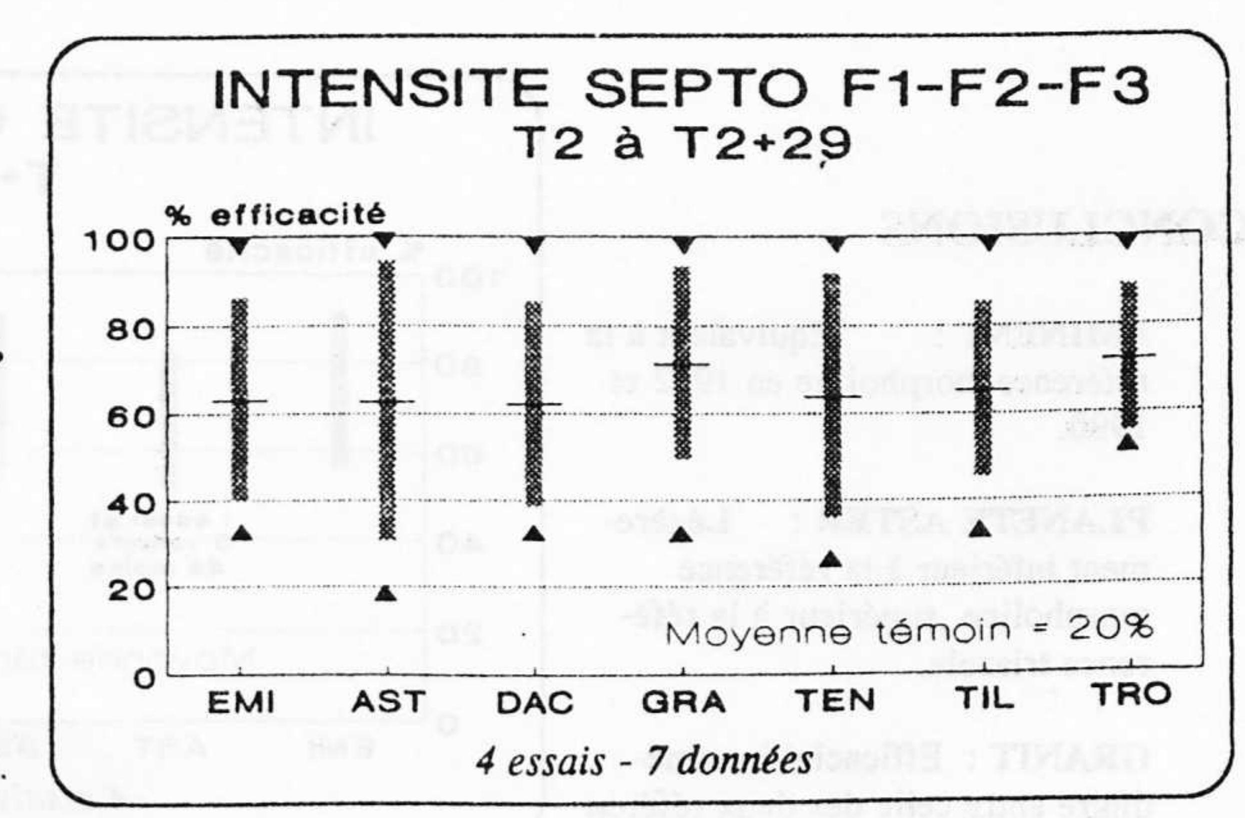
Objectif

Tester l'efficacité de différents fongicides contre les septorioses.

Programme

	Spécialité	Firme	Dose	Matières actives	Concentration
EMI	EMINENT	DOW ELANCO	1 L/Ha	tétraconazole	125 G/L
AST	PLANETE ASTER	ICI SOPRA	1 L/Ha	hexaconazole	250 G/L
*DAC	DACONIL 500 FLOWABLE	FERMENTA ASC	2.2 L/Ha	chlorothalonil	526 G/L
GRA	GRANIT	PEPRO	1,25 L/Ha	bromuconazole	200 G/L
TEN	TENERE	LA QUINOLEINE	2 L/Ha	fenpropidine fenbuconazole	225 G/L 37.5 G/L
*TIL	TILT.C.	CIBA GEIGY	1 L/Ha	carbendazime propiconazole	150 G/L 125 G/L
TRO	TROIKA	SCHERING	1.8 L/Ha	carbendazime prochloraze fenbuconazole	80 G/L 213 G/L 40 G/L

2 traitements : début d'apparition sur F3 (stade 32 maximum) et renouvellement à l'épiaison.



4 essais - 7 données

CONCLUSIONS

EMINENT : Equivalent à TILT C en 1992 comme en 1990, légèrement inférieur en 1991.

PLANETE ASTER : Equivalent à la référence triazole en 1992.

GRANIT : Supérieur à TILT C en 92 (dose 1.25 l), légèrement inférieur en 1991 à la dose de 1 l.

TENERE : Equivalent à la référence triazole en 1992.

TROIKA : Supérieur à TILT C en 1992.